

Les sujets clefs du conseil municipal

Lors de la séance du mardi 4 juin 2024, 50 délibérations seront soumises à l'approbation du conseil municipal de Bordeaux.

Parmi elles, il sera question du rapport de transition écologique et sociale sur l'année 2023, du Compte administratif de cette même année et de l'attribution d'une subvention exceptionnelle à Médecins sans frontière pour soutenir son intervention humanitaire auprès des populations de Gaza et des territoires palestiniens.

Rapport de transition écologique et sociale : une action résolue pour les Bordelais.

Ce rapport dresse un état des lieux exhaustif, précis et objectif de l'action de la Ville de Bordeaux dans toutes ses politiques publiques et dans son propre fonctionnement sur l'ensemble de l'année civile 2023.

Depuis 2010, la Loi impose aux collectivités de produire un rapport sur leur situation en matière de développement durable.

Depuis 2020, au regard des priorités et des ambitions de l'équipe municipale, la Ville de Bordeaux va bien au-delà en élevant le niveau d'exigence de ce document pour produire un rapport de transition écologique sociale.

Véritable mine d'informations chiffrées, sourcées et circonstanciées, le rapport aborde les quatre grands piliers de l'action municipale :

- Adapter la ville aux défis environnementaux
- Favoriser l'émancipation tout au long de la vie
- Répondre aux aspirations démocratiques
- Agir pour la ville en commun

Les actions de la Ville de Bordeaux sont également mises en perspective au regard de sa contribution aux objectifs de développement durable ou « agenda 2030 » adoptés en 2015 à l'unanimité par les 197 pays membres des Nations Unies.

Quelques données clefs issues du rapport 2023 :

- 16 rues jardin créées en 2023
- 4 658 fosses de végétalisation réalisées depuis 2020
- 53 écoles bénéficient en 2023 d'une rue aux enfants (rues d'accès aux écoles réservées temporairement ou définitivement aux piétons et aux mobilités douces)
- Baisse de 17% des émissions de carbone du patrimoine de la Ville depuis 2020
- 1 722 arceaux de stationnement vélos – un record – ont été installés en 2023 portant le total sur Bordeaux à 14 411 contre 10 268 en 2020 (+40%)
- 16,28 M€ de subvention au CCAS soit 3,19 M€ en plus par rapport à 2022 et 7,76 M€ en plus par rapport à 2020 (+ 91%)
- 1,24 M€ de subvention aux centres sociaux et espaces de vie sociale soit +12% par rapport à 2022 et +62% depuis 2019

- 2 839 personnes inscrites sur le registre des personnes isolées soit +43% depuis 2020
- 1,4 M€ consacrés à l'alimentation des crèches en 2023 avec 80% de bio
- 1 993 logements sociaux attribués sur la Ville de Bordeaux soit +12% par rapport à 2022 et +16% par rapport à 2020
- 63 projets de citoyens de Bordeaux accompagnés par la mission démocratie permanente (contre 30 en 2022 et 9 en 2021)
- 2 127 participants aux conseils de quartier contre 1958 en 2022
- 45,8 M€ de subventions aux associations en 2023 (+8% par rapport à 2020)
- 21 nouveau lieux ont été mis aux normes pour recevoir du public notamment en termes d'accessibilité faisant passer leur nombre de 75 en 2022 à 96 en 2023
- 14 128 personnes ont été rencontrées par les équipes de médiation du GIP Bordeaux Médiation soit +28% depuis 2021
- 32 480 interventions de la police municipale soit +5% par rapport à 2022 et +22% depuis 2020
- 93 237 jeunes porteurs de la Carte jeune (53% des jeunes Bordelais) contre 66 773 en 2022
- +12% de subvention aux associations culturelles

Compte administratif : des engagements tenus et une gestion sérieuse

Le Compte administratif 2023 sera également soumis à l'approbation des élus. Ce compte administratif vient rendre compte de la réalité de la mise en œuvre du budget adopté en mars 2023 et s'établit à 531 M€ comprenant l'investissement et le fonctionnement. Ce compte a été arrêté le 31 décembre 2023 après une année marquée par la guerre en Ukraine et ses conséquences inflationnistes considérables à peine deux ans après la sortie de la crise sanitaire. L'ampleur du choc inflationniste en 2023 a été de 30,8 M€ de dépenses supplémentaires par rapport à 2022.

Pour faire face à ce choc et tenir le cap des engagements de mandature, la municipalité a réhaussé le taux de taxe foncière, soit un effort fiscal permettant de lever 10 M€ par an. Dans le même temps, deux réformes fiscales nationales aux effets connus tardivement ont généré des recettes fiscales exceptionnelles :

- 12,65 M€ avec une évolution nationale de la perception de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires (effectif en 2023 et pour l'essentiel non reconductible).
- 1,4M€ en raison d'une réforme de la taxation de l'énergie (TICFE)

Ces recettes permettent d'amortir les hausses liées aux chocs et de tenir le cap de la mandature : revalorisation du soutien au CCAS, hausse de 7% des subventions aux associations, mesures volontaires de soutien au pouvoir d'achat des agents, recrutements sur les politiques prioritaires...

Le Compte administratif rend compte également d'une épargne de la collectivité préservée par rapport à l'an passé – l'épargne nette restant pratiquement stable – et présente un excédent brut global de 14 M€. Dans un contexte de forte hausse des taux d'intérêt, Cet excédent été utilisé pour réduire le volume d'emprunt de la collectivité.

L'action de la Ville de Bordeaux constatée à travers le Compte administratif est conforme aux engagements. Elle traduit d'une part un sérieux et une bonne gestion et d'autre part un volontarisme et un renforcement du service public rendu aux Bordelais.

Aide exceptionnelle de 20 000 € à Médecins sans frontière

La Ville de Bordeaux est solidaire des peuples israéliens et palestiniens touchés au quotidien par la guerre engagée entre le Hamas et l'armée israélienne depuis le 7 octobre 2023. La poursuite des hostilités fait des populations civiles les premières victimes. De nombreux otages restent aux mains du Hamas. La situation humanitaire en territoires palestiniens est de plus en plus dramatique.

Le 12 décembre dernier, le conseil municipal de la ville de Bordeaux a délibéré pour abonder le Fonds régional d'urgence de Médecins Sans Frontières à hauteur de 20 000 euros afin de permettre à ses équipes de mettre en place des activités médicales pour les victimes du conflit à Gaza.

La situation s'est aggravée ces derniers mois et Médecins Sans Frontières participe à la mobilisation de la communauté internationale pour venir en aide aux populations palestiniennes : soutien et gestion de 3 hôpitaux, don de plus d'1 M€ de médicaments, 6 000 femmes prises en charge à la maternité d'Imrati, 36 000 personnes accueillies en consultation à la clinique d'Al Shaboura à Rafah... MSF est par ailleurs intervenue hors de Gaza, en Cisjordanie et à Jérusalem-Est.

Ce 4 juin 2024, il est proposé au conseil municipal de Bordeaux de soutenir de nouveau à hauteur de 20 000€ au Fonds régional d'urgence pour Gaza de l'association Médecins Sans Frontières pour aider cette dernière à poursuivre son action de secours aux populations de Gaza et des territoires palestiniens.

Depuis lundi 3 juin, le drapeau de la paix a été hissé aux côtés des drapeaux de la France, de l'Union européenne et de l'Ukraine en pavoisement de l'hôtel de ville.

Service presse et relations publiques

Nicolas Corne – 06 20 33 00 15 / 05 56 10 21 71

Salomé Hubert-Cassant – 06 59 67 42 61 / 05 56 10 21 42

presse@mairie-bordeaux.fr - 05 56 10 20 46 - twitter.com/bordeauxpresse - bordeaux.fr

